



INFORMATIONS MUNICIPALES (SUITE) RESTAURATION DU PETIT PATRIMOINE

Dans le cadre de la restauration du petit patrimoine, nos fontaines sont en cours de réfection
TRAVAUX D'ENFOUSSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS
Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens de la Rue de Cléry ont démarrés pour une durée de 18 semaines. Des interdictions de stationnement et de circulation ont été nécessaires pour le bon déroulement des travaux.



ELECTIONS CANTONALES

Election du conseiller général du canton de Marines pour les 3 années à venir. Ouverture du bureau de vote de 8h00 à 20h00. Premier tour de ces élections : dimanche 20 mars 2011. Deuxième tour des élections : dimanche 27 mars 2011.

INFORMATIONS PRATIQUES

TRAVAUX D'ÉLAGAGE ET ABATTAGE SOUS LES LIGNES À HAUTE TENSION

Des travaux d'élagage et d'abattage sous les lignes à haute tension et très haute tension vont être prochainement réalisés par le Réseau de Transport d'Electricité sur le territoire de la commune. Cette opération a pour but d'assurer la sécurité des personnes et des ouvrages à haute tension et très haute tension.

CALENDRIER DES PERMANENCES PARLEMENTAIRES DE MR PHILIPPE HOUILLON, DÉPUTÉ DU VAL D'OISE

- Mars : • Livilliers, Chars, et Hédouville les vendredis 11, 18 et 25 de 18h30 à 19h30 ;
• Chaussy, Commeny, Bray-et-Lû et Seraincourt les samedis 05, 12, 19 et 26 de 9h30 à 11h00.
- Avril : • Brignancourt, Ronquerolles et Haravilliers les vendredis 01, 08 et 29 de 18h30 à 19h30 ;
• Magny-en-Vexin, Auvers-sur-Oise et Gadancourt les samedis 02, 09, et 30 de 9h30 à 11h00.
- Mai : • Omerville, Montgerout, Arronville et Champagne-sur-Oise les vendredis 06, 13, 20 et 27 de 18h30 à 19h30 ;
• Saint-Clair-sur-Épte, Vétheuil, Persan et Us les samedis 07, 14, 21 et 28 de 9h30 à 11h00.
- Juin : • Vallangoujard, Frouville et Condécourt les vendredis 10, 17 et 24 de 18h30 à 19h30 ;
• Hodent, Frémenville et Marines les samedis 11, 18 et 25 de 9h30 à 11h00.

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE MARINES (OUVERT LES JOURS FÉRIÉS SAUF LE 1^{ER} MAI)

- Du 01/04 au 30/09/2010 : de 9 à 12h le lundi, samedi et dimanche et de 14 à 19h le lundi, mercredi, vendredi et samedi.
- Du 01/10/2010 au 31/03/2011 : de 9 à 12h le samedi et dimanche et de 14 à 19h le lundi, mercredi et samedi.

DATES À RETENIR

- Salle polyvalente de Frémécourt, soirée karaoké dansante avec paëlla au menu le 19 mars de 19h00 à 2h00. Manifestation organisée par l'association des Petits Loups de Frémécourt. Les bénéfices serviront à financer une sortie éducative pour les élèves de l'école et des actions culturelles pour les enfants du village. Les inscriptions étaient closes le 28 février mais vous pouvez vous renseigner sur les disponibilités restantes auprès de Mmes Balan (tél. : 06.81.47.50.17), Battais (tél. : 06.24.42.79.70) ou Painaud-Barbe (tél. : 06.69.28.46.36).
- Repas des aînés le 15 mai (programme en cours de décision).

FRÉMÉCOURT, JOUR APRÈS JOUR...

"UN TAXI POUR FRÉMÉCOURT"



Après l'ouverture cet automne du restaurant "LA GRANGE" tenue par Mesdames FREMY, c'est au tour d'un jeune villageois de s'installer à son compte. David VALETTE avec son entreprise "DAVID TAXI" est en effet à votre service pour tous vos déplacements. Son taxi de 7 places est climatisé et équipé d'un attelage permettant de tracter une remorque ou ne caravane jusqu'à 750 kg. Sept jours sur sept (dimanche et jours fériés), Mr VALETTE est à la disposition des particuliers et groupe de plus de 6 personnes (sur réservation). Il peut également assurer la livraison de colis et plis urgents pour les entreprises. "DAVID TAXI" se fera un plaisir de vous emmener dans le Vexin, les aéroports, les gares et plus loin si vous le désirez (province, Europe). Si vous avez besoin d'un taxi appelez donc le 06 45 28 29 06 (email : david.taxi@orange.fr).

IDÉES DE SORTIES

MANIFESTATIONS DU VEXIN

Vous pouvez trouver de nombreuses informations sur les différentes manifestations du Vexin auprès de :

- **La Maison du Parc Naturel Régional du Vexin Français** - 95 450 Théméricourt - Accueil : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11 - Informations touristiques : 0810 16 40 45 (prix appel local) - Site Web : www.parc-naturel-vexin.fr
- **de l'Office de Tourisme du Val de Viosne** - 1, rue de la Croix des Vignes - 95640 Marines - Téléphone/ Fax : 01 30 39 68 84 - Site Web : www.ot-valdeviosne.fr

BROCANTES ET FOIRES À TOUT DU VEXIN ET ALENTOUR

Boissy-l'Aillierie : 3 avril Mériel : 3 avril Us : 3 avril Nucourt : 10 avril Puiseux-Pontoise : 10 avril

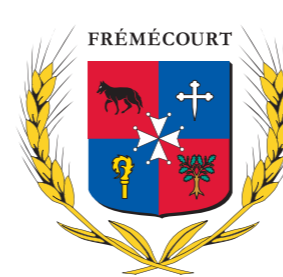
HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

- Mardi : de 16h00 à 18h00
- Mercredi : de 16h00 à 18h00
- Jeudi : de 10h00 à 12h00
- Vendredi : de 10h00 à 12h00
- Samedi : de 11h00 à 12h00
- M^{me} le Maire reçoit sur rendez-vous

Mairie de Frémécourt - Rue du Four - 95830 Frémécourt - Tél. : 01 34 66 62 84 - Fax : 01 34 66 64 15

Email : mairiefremecourt@orange.fr - Site : www.fremecourt.fr

Ne pas jeter sur la voie publique - Tout contrevenant engage sa propre responsabilité



La lettre d'informations municipales de Frémécourt - N°12 - Mars 2011

VŒUX DE MADAME LE MAIRE, PRONONCÉS LE 29 JANVIER 2011

Mesdames, Messieurs, Mon Père, Monsieur Le Conseiller Général, Monsieur Le Président de la Communauté de Communes, Monsieur le Président du TC de Pontoise, mes chers Collègues Maires, Bienvenue à tous et merci de votre présence. Je suis ravie de vous recevoir à cette cérémonie des vœux qui reste, pour moi, un moment de partage.

Je commencerai cette cérémonie par souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de Frémécourt en espérant qu'ils trouvent ici, leur havre de paix. Mais qu'ils n'oublient pas que d'avoir choisi de vivre à Frémécourt, implique aussi de conjuguer avec les aléas de la ruralité.

J'aurai une pensée toute particulière pour ceux de notre commune qui nous ont quittés : Mr André DELANCHY de l'école de musique de Frémécourt et tout dernièrement Mr Amador PALACIO. J'envoie mes meilleures pensées de soutien à leurs proches. Comme vous le savez, je démarre toujours mes discours par les choses qui "fâchent", donc cette année encore, je n'ai pas dérogé à la règle.

2010

2010 a marqué un tournant significatif dans la gestion de nos communes et principalement pour les petites communes rurales comme la nôtre.

Comme vous le savez, le 15 janvier 2010, le Conseil Général a réformé les aides financières accordées aux communes. Ce nouveau dispositif, soit disant plus équitable, devait permettre, en toute transparence, le développement équilibré des villes et villages du val d'Oise. De quelle manière ce nouveau dispositif a-t-il été mis en place ? Par quel calcul "nébuleux" la nouvelle majorité du Conseil Général a-t-elle pu trouver un "juste équilibre financier" entre les besoins réels d'une ville et les besoins réels d'un village ?

En tant que Maire, responsable garante de la bonne gestion du bien et de l'argent public, agissant dans l'intérêt de mes concitoyens, je déplore, d'une part, le non respect des engagements financiers pris par le non versement des subventions accordées avant ce nouveau dispositif, nous privant ainsi des ressources nécessaires à la bonne poursuite de nos actions municipales, et d'autre part, je déplore ce choix allant à l'encontre de tout principe d'équité entre les communes par la mise en place d'une contractualisation forcée à des fins purement politiques.

Je tiens à rappeler, qu'en tant qu'élu, nous avons le devoir de servir avant tout la collectivité et non nos intérêts personnels et politiques. Des questions sur l'avenir de nos villages attendent des réponses précises que la prochaine majorité se devra d'apporter, après les élections du 20 et 27 mars prochain !

Bien, j'appellerai cela, un vrai coup de gueule !!! **Mais ce n'est pas fini !**

Il y a encore des eaux usées qui s'écoulent dans nos rues. C'est quand même incroyable. Il me semble pourtant que le tout à l'égout passe dans la plus grande majorité du village. Donc je vais être dans l'obligation de lancer une "campagne" de contrôle pour punir les plus récalcitrants.

La vitesse. **Toujours et encore !** L'incivisme perdure au risque de mettre des vies en danger. **Mon père, que pouvons nous faire pour une prise de conscience collective...** Une chose est sûre, les travaux de la Rue de Cléry vont quelque peu obliger à ralentir. **Mais bon...**

Les jeunes. Je disais l'année dernière que le travail effectué au fil des mois auprès des jeunes avait, semble t'il, porté ses fruits. Qu'ils avaient acquis de la "maturité", et que le village s'en trouvait plus serein. **C'est vrai, je le confirme.**

Mais, je disais également de ne pas nous y trompez, car la relève arrivera. Les premiers signes sont arrivés pas plus tard que cette semaine, par le barbouillage en peinture rouge autour de la Fontaine du Chemin de la Marete, puis le reste de cette même peinture vidée dans la fontaine, polluant ainsi son eau. **Génial !!!**

Je tiens à avertir tout de suite, que je ne suis pas du tout décidée à laisser revenir le "Bazard" au sein de notre village, comme cela c'est déjà produit. Qu'il n'est pas question non plus que leur "désœuvrement" soit prit systématiquement comme excuse. Donc je lance ce message aux jeunes d'ici ou d'ailleurs : **tout manquement au respect du bien collectif sera sévèrement puni, croyez moi !!!!!**

Bref, il y aurait encore tellement de choses à dire... mais bon !

PASSONS AUX CHOSES POSITIVES.

Nous avons eu 7 naissances : Nathan DELAMARRE - John BOUILLE - Evan OLIVEIRA RUMOR - Peïo GERAY - Jordan ROUSERE - Johanne KLA - Hugo HILLAIRET. Nous leur souhaitons à tous les 7 une belle et heureuse venue parmi nous. Cette année fut une année fertile : 7 naissances contre 3 en 2009. **C'est bien, il faut continuer... Hein mon Père !!!!**

Nous avons procédé à 2 unions : Sandrine PERINOT et Arnaud BATICLE - Naouel MOKRI et Abdelkader MESSAR. Nous vous envoyons à tous les quatre tous nos vœux de bonheur.

Et puis, j'ai eu l'honneur de procéder aux noces d'or de Mr et Mme Abel FERNANDEZ FERREIRA. Ce fut un moment chaleureux. Merci à vous Mr et Mme DEBU.

CONCERNANT LES TRAVAUX :

Nous avions obtenu une subvention du PNR pour la réfection du mur de l'église avec canalisation des descentes de gouttière et évacuation des eaux de pluie sur la rue. Ces travaux ont été réalisés au printemps par l'entreprise *DE PINHO*. Nous en avons profité également pour lui faire réparer le mur du champ de l'école, faisant remplacer la partie en moellons, qui s'écroulait, par des parpaings. Coût des travaux 20 376€ subventionnés à 70%. Part restant à la commune 7 269 €. Je tiens à remercier *Mr DE PINHO*, pour sa grande disponibilité, mais également pour la qualité de son travail.

Nous avons déposé un dossier de candidature pour le projet "*Ecole Numérique Rurale*" mis en place par le ministère de l'Education Nationale prévoyant un plan de développement numérique pour les communes rurales de moins de 2 000 habitants. Bon projet et bien subventionné. Malheureusement, notre dossier n'avait pas été retenu en 2009. Aux vœux de l'année dernière, je vous apprenais que l'inspection académique venait juste de me proposer de représenter le dossier. Ce qui a été fait, et donc, depuis le mois de septembre, l'équipe pédagogique et nos enfants bénéficient d'un ensemble numérique composé de 9 PC, d'un tableau interactif et d'un vidéoprojecteur. A ce propos, je lance un petit message à notre directrice, "*peut être serait il intéressant de nous faire une petite démonstration collective sur le fonctionnement de ce beau matériel...*"

Qui dit beau matériel, dit également surveillance, nous avons donc du sécuriser l'école par la mise en place d'une alarme. Coût total du projet 17 203 €. Part restant à la commune 8 203 €.

Nous avions été retenus dans le programme 2010 pour la continuité de l'enfouissement du réseau basse tension mais jusqu'à cet automne, nous ne savions pas si notre syndicat allait pouvoir obtenir les subventions attendues. Ce programme vient donc d'être lancé, comme vous avez pu le voir, et j'en suis ravie. Les 800 mètres restants de la Rue de Cléry seront donc terminés d'ici ce printemps. Le montant total de cette opération s'élève 341 206 € et notre participation s'élève à environ 86 000€. Je tiens à remercier *Mr DORE* président du SIERC.

Nous avons également investis dans du matériel. Une belle remorque toute neuve pour notre tracteur... ***Euh... Nettement moins neuf, lui !*** Mais également dans une saleuse. Investissement plutôt judicieux je dois dire, car cette année, la neige ne nous a pas vraiment épargné. Je remercie tous les acteurs, si je puis dire, de cet épisode hivernal, qui se sont démenés. *Sylvain CARLUCCI* (notre Pape des routes) et toute ton équipe pour les routes départementales, l'entreprise DTP21 pour les routes intercommunales et sans oublier *Philippe et James*, nos deux cantonniers qui ont fait de leur mieux. Je tiens à dire "*aux plus hardis de la bouche que de la pelle*" que la neige est un élément naturel et que cela fait partie des aléas de la vie en ruralité. La dernière tranche de notre TRASSER est enfin terminée. Je dis enfin, car la fin des travaux était prévue fin novembre mais a été quelque peu perturbée par les intempéries. Mais le résultat est bien là. Cette dernière tranche a consisté à la réfection totale de la voierie et des trottoirs de la Résidence des Saules. Nous en avons profité pour faire des travaux complémentaires : reprise de certaines bordures de trottoirs et réfection total des trottoirs Chemin de la Marette. Coût total de cette dernière tranche : 92 631 €. La subvention attendue est de 20 000€. Mais là, j'émets effectivement une réserve. Cette subvention nous avait été accordée en 2008 mais a été intégrée au nouveau dispositif, donc, si et seulement si nous signons le nouveau contrat départemental, elle nous sera versée... ***Super !*** Je remercie *Mr MOREAU et Mr GROW* de la DDT pour leur professionnalisme et leur soutien technique et je remercie également l'entreprise DTP21 pour leur belle réalisation.

Nous avons également présenté un dossier au PNR pour la réfection de fontaines Chemin de la Butte à Samson et Chemin de la Marette, ainsi que l'acquisition de bancs en pierre pour le cimetière. Notre dossier a été accepté et sera subventionné à 70%. Son coût : 7 189€. Les travaux se réaliseront au printemps.

Nous sommes toujours dans l'attente du changement du réseau d'eau potable Rue de Cléry, Rue des Vieilles Vignes, Sente des Vignes et la partie basse du Chemin de la Cavée. Ce programme était prévu en 2010 mais peut-être qu'en 2011...

Mon Père, pensez vous qu'il faille que je vienne vous voir tous les dimanches, des fois que cela fasse accélérer les choses !!!!!!!!! On ne sais jamais, des fois que ?

Et puis, notre contrat rural. Beau et gros projet. Ce projet consiste à redonner à Frémécourt son centre village, par la construction d'un secrétariat de Mairie avec l'aménagement d'une place ouverte sur la Rue de Cléry, la création de stationnement à l'avant et l'intégration du local technique à l'arrière, afin de regrouper tous les équipements publics, puis démolition de l'ancien local technique avec aménagement de la placette. Nous travaillons sur ce projet depuis un an avec le cabinet d'architectes *SIMON GENIN*, que je salue au passage. Nous connaissons à ce jour le coût financier de ce projet 874 000€. Viendraient en déduction les subventions départementales et régionales pour un montant global de 450 000 €. Resterait à la charge de la commune 424 000 € qui seraient financés par un emprunt de 300 000€ sur 15 ans, les 124 000 € restant sur nos fonds propres. Mais rassurez vous, comme je vous l'ai dit, ce contrat rural ne pourra démarré que si nous signons, d'une part ce contrat départemental, hors à ce jour nous attendons les mois à venir, et d'autre part, si le financement, bien ficelé nous le permet. Concernant la communauté de commune, je ne vous en parle pas. Je donnerai la parole tout à l'heure à notre président.

Mais 2010, c'est également l'ouverture d'un restaurant à Frémécourt. Je félicite *Mmes Josiane et Jocelyne FREMY* pour cette idée qui a eue toute mon approbation et je leur souhaite une belle réussite. ***Vous pouvez y aller, on y mange bien, on s'y sent bien. Bref... que du bonheur !*** Merci à vous deux.

ACTIVITÉS

Cette année encore, les activités se sont plutôt bien passées ; La soirée loto, les olympiades, l'arbre de Noël, organisées par l'association les "*P'tits Loups*". Ils vous attendent encore nombreux cette année. Et concernant leurs activités du mercredi, n'hésitez pas à y inscrire vos enfants !!!

La soirée déguisée année 80 organisée par l'association AFT. Belle soirée, les crêpes étaient bonnes, le cidre coulait à flots mais il manquait quelques déguisements, certaines personnes n'ont pas osé ? ***Domage !!!!! J'aurai bien voulu voir des frémécourtois en "Kilt" par exemple !***

Le repas de nos aînés. ***Ha, cette année, changement, nous avons emmenés nos anciens dans une Guinguette. Belle journée. Félicitation les filles, à refaire !***

Notre cérémonie du 11 novembre. ***Un peu beaucoup arrosée cette année !***

Merci encore aux Pompiers de Cormeilles qui répondent présents en permanence.

Je vous promets que si cela venait à se reproduire, nous opterons pour le vin chaud !!!!!!!!!!!!!

Le père Noël, malgré la neige, est passé tout de même à l'école puis à salle polyvalente pour le plus grand plaisir des enfants et de nos aînés.

Bon, j'en ai bientôt terminé, encore une dizaine de pages !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

2011

Concernant 2011 et après tout ce que je viens de vous énoncer, je serai tenté de vous dire et bien "*rendez-vous l'année prochaine à la même date pour voir ce qui aura pu être fait*".

Donc la continuité de notre programme d'enfouissement du réseau basse tension Rue de Cléry. Pour l'instant tout se passe bien. Pas de fuite d'eau, ou presque, pas de vestiges trouvés, dommage, ni de "*rats d'égout*". ***Incroyable !!!!!***

La restauration des fontaines Chemin de la Butte à Samson et Chemin de la Marette.

Certainement la réfection des peintures de l'école, je crois que ce ne sera pas du luxe. D'ailleurs, à ce propos, je préviens d'ores et déjà notre Député, car j'ai l'intention de faire appel, moi aussi, à sa réserve parlementaire.

Pour le reste, et dieu seul sait qu'il y a faire, ***hein mon Père***, j'émets des réserves et préfère la prudence.

Je ne suis et ne ressemble pas, de tout évidence, à la "*Fée Clochette*", donc je préfère ne pas en dire de trop que de dire et ne pas faire, au risque de voir mon nez s'agrandir comme "*Pinocchio*".

Ceci étant, et malgré les engagements financiers pris et à venir, nous n'augmenteront pas les impôts encore cette année. ***Mais, profitons en, car cela ne va peut être pas durer !!!!!!!***

Et bien voilà, j'en ai presque terminé.

Je remercie tous nos partenaires de l'état, le Conseil Régional, l'Union des Maires du Val d'Oise, la DDT, le service des impôts, les divers syndicats, le PNR, les différentes entreprises et toutes les personnes que j'ai pu oubliées, pour leur accompagnement tout au long de l'année pour mener à bien mon devoir de Maire.

Je remercie *Annie PICHERY*, directrice de l'association VIE, et toute son équipe. ***Ton aide nous est précieuse !***

Merci à toute notre équipe enseignante aux parents d'élèves et à l'association les "*P'tits loups de Frémécourt*" pour leur engagement.

Merci à tous les bénévoles présents et futurs pour leur disponibilité, *Gérard QUITTON* le roi de la bricole, *Francis CORNU* notre référent chemins de randonnée au sein de la CCVV, *Jocelyne SCHWAB* qui répond présente en permanence. ***D'ailleurs, tous les ans se sont les mêmes !!! Votre coût de main gracieux nous est important.***

Merci à tout notre personnel communal, *Serge, Chantal* pour vos connaissances et votre soutien à tous les deux qui me sont précieux, *Micheline, Caroline, Philippe, James* pour votre fidélité. Votre tâche n'est pas simple, mais vous le faite toujours avec cœur. ***Bravo à tous !***

Merci aux défenseurs de nos biens et de nos vies : pour les sapeurs pompiers de Cormeilles en Vexin, merci à vous adjudant- chef *Thierry LEFEBVRE et Laurent DELAROCHE* et pour la gendarmerie de Marines, je souhaite la bienvenue à notre nouveau Capitaine *Hervé HUE*. Nous sommes tous ravis de vous voir aujourd'hui, mais franchement, au quotidien, on préfère réellement ne pas vous voir, ou vous entendre. ***C'est donc que tout va bien !!!!! Que la vie est ingrate !!!!***

Merci à tous mes Collègues Maire.

Il est vrai qu'il règne au sein de ce canton de Marines, un esprit convivial d'une grande richesse. Générosité, amitié, simplicité. Cette intelligence de mener à bien nos fonctions sans prétentions.

Merci à toute l'équipe du Conseil Municipal. Votre tâche n'est pas toujours aisée, mais sachez que, le don de soi à parfois du bon, malgré ce que l'on pourrait croire.

Et puis, je terminerai cette séance de remerciements par des remerciements très personnels. Merci à toi *Michel*, pour ces dix années d'engagements à mes côtés depuis mon entrée au Conseil Municipal en 2001 et merci également à tous nos enfants, qui mine de rien, ont appris à conjuguer avec mes obligations d'élue.

Et puis merci à vous tous de m'avoir écoutée, cette année, le discours a été un peu plus long, mais bon...

En mon nom et au nom de tout le Conseil Municipal, je vous souhaite une très bonne année.

Que 2011 vous apporte santé, bonheur pour vous et tous ceux qui vous sont chers.

Merci encore.

Avant de partager le fameux "*Pot de l'amitié*" je laisse volontiers la parole à Monsieur Le Conseiller Général et Monsieur Le Président de la Communauté de Communes.

Nous allons maintenant procéder à la remise des diplômes du travail.

Votre maire

INFORMATIONS MUNICIPALES INTERDICTION DE STATIONNEMENT

Par arrêté municipal n° 07/2011 du 22 février 2011, le stationnement de tout véhicule est interdit sur la place située devant le n° 9 de la Rue de Cléry, durant **la période du 28 février au 28 mai 2011**. Cet arrêté est pris en raison des travaux de réfection du réseau d'eau potable qui seront réalisés durant ces trois mois sur les voies suivantes :

Toute la Rue de Cléry ; Chemin de la Saussaie ; Sente de Derrières les Murs ; Sente des Vignes ; Chemin de la Cavée ; Rue des Vieilles Vignes à Artimont.

Les entreprises intervenant dans le cadre de ces travaux, entreposeront de manière temporaire leurs matériels et matériaux sur cette place.

Rappel est fait à tous les riverains qu'ils ont toujours eu l'obligation de stationner leur véhicule dans leur propriété.

Cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules utilisés pour remplir une mission de service publique, ni à ceux utilisés à des fins professionnelles ou pour des besoins d'assistance et de secours à la personne. L'accès libre aux piétons sera maintenu.

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Cet arrêté est consultable en Mairie ou sur les panneaux d'affichage de la commune.